



SA SACPA
30 avenue du Général de Gaulle
92 230 Gennevilliers

Rochefort, le 31 janvier 2011

Madame, Monsieur,

De nombreux sympathisants de la Ligue pour la Protection des Oiseaux nous ont alertés sur une vidéo réalisée par l'association GAIA et diffusée sur Internet.

Les images sont visibles à : <http://www.youtube.com/watch?v=y3gQOugpwpQ>

Selon nos sources, votre société aurait un marché avec la Ville de Bruxelles et ce pour une durée de 5 ans. Les pigeons semblent être capturés à Bruxelles, puis transportés en région Parisienne pour y être opérés et enfin réexpédiés par vos soins.

Nous souhaitons, par ce courrier, vous informer que la LPO est bien consciente des problèmes que peuvent parfois provoquer les pigeons en milieux urbains.

Néanmoins, la LPO, dont la vocation est prioritairement tournée vers la protection des oiseaux sauvages et des écosystèmes, ne peut admettre les méthodes mises en œuvre par votre société. Elle considère, en effet, que l'éthique élémentaire doit interdire toute manipulation générant une souffrance telle qu'il est possible de la vérifier dans le reportage. Et, même si les pigeons sont anesthésiés localement, il apparaît clairement que cela reste insuffisant. De plus, il semble que la médication soit absente (analgésique, par exemple).

Ces opérations sont, pour nous, inacceptables et les milliers d'euros investis dans ces opérations trouveraient mieux leur place dans la création de « pigeonniers contraceptifs ». Ces derniers offrent une méthode douce et efficace par l'élimination des œufs pondus au nid...

Vous demandant de suspendre dans les plus brefs délais cette pratique, je reste attentif aux suites que vous donnerez à notre requête.

Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

Pièce jointe : dossier technique des oiseaux en ville